

SAS AUTO SECURITE KENNEDY
9 AV DU PRESIDENT KENNEDY
91300 MASSY FRANCE
Tel: 0169200125
Email: abkmassy@autosur.com



Echéance _____ Observation _____

Echéance au 29/11/2024
Escompte pour paiement anticipé : 0%
Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal (pour les clients professionnels - Art. L 441-6 C.Com.)

Facture N° F5020110 du 29/11/2024

Code	Désignation	Qté	Base HT	Montant Remise HT	TVA %	Montant HT
OB100	VISITE TECHNIQUE REGLEMENTAIRE VP ESS / DIESEL	1	70.550 €	16.667 €		53.883 €
	<u>Le : 29/11/2024 Immat : </u> <u>Marque : FIAT</u> <u>Modèle : PUNTO N/S : ZFA1990000P341587 Km :</u> <u>Absent Prop. : </u> <u>Dont Remise : 20.00 € TTC</u> <u>Hors Redevance OTC</u>		70.550 €	16.667 €	20.00 %	53.883 €

REGLEMENT(S) : (PI) Paiement Internet de 65.00 € ref XHRVV79JZ99823Z3 le 26/11/2024;	Contribution forfaitaire collectée pour le compte de l'Organisme Technique Central (arrêté ministériel du 04/10/1991)	TOTAL HT :	54.17 €
		TOTAL TVA 20.0 % :	10.83 €
	Redevance versée à l'OTC 0.34 € TTC	TOTAL TTC	65.00 €
	HT Prestations 53.883 € HT OTC 0.283 €	Restant à payer :	0.00 €

Commerçant indépendant affilié au réseau SECTA - N°AGREMENT VL : S091S118

AUTO SECURITE KENNEDY SAS au capital de : 8000.00€ - SIREN 494147754 - SIRET 49414775400019 - RCS B494147754 - EVRY Code APE: - N° : FR34494147754 - IBAN FR76 1820 6001 0742 0691 1700 159 - BIC

Siège social : AUTO SECURITE KENNEDY, 9 AV DU PRESIDENT KENNEDY 91300 MASSY

Pour les clients professionnels : une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement, d'un montant de 40(quarante) euros sera due, de plein droit et sans notification préalable par le client en cas de retard de paiement. La société se réserve le droit de demander une indemnisation complémentaire si les frais de recouvrement effectivement engagés dépassaient ce montant , sur présentation des justificatifs.